



SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2019 – 20 H 30

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de M. DUCHESNE Laurent et Mme BUHANNIC Hélène.

Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

☉ COMMUNICATION :

-signalétique des commerces : 19 commerçants sont intéressés par l'acquisition d'une réquette au nom de leur activité au centre bourg ou hors agglomération. La Commune prend en charge 50% du coût de la réquette.

-accueil des nouveaux habitants le 18 octobre dernier : 22 foyers y ont participé

-illuminations de Noël : en place pour le 5 décembre

-Tro Ar Vorc'h : accord du Conseil pour la prise en charge de la signalétique par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, si celle-ci est d'accord.

☉ ASSOCIATIONS :

Lors de la réunion des associations du 11 octobre dernier, les dates des manifestations ont été fixées.

☉ BANQUE ALIMENTAIRE :

La collecte pour la Banque Alimentaire aura lieu les 29 et 30 novembre 2019. Un appel est fait aux bénévoles.

☉ HAMEAU DE LA VALLÉE :

-le permis d'aménager a été déposé et est en cours d'instruction.

-pour la maîtrise d'œuvre du lotissement, le Conseil a validé la proposition du Cabinet CIT pour un montant de 28.000 € T.T.C.

-lancement de l'appel d'offres en novembre-décembre 2019 pour un démarrage des travaux en avril-mai 2020.

☉ EXTENSION DE LA SALLE DE SPORT :

Le cabinet d'architectes RUELLAND a réalisé un projet d'extension de la salle de sport. S'agissant d'une salle classée ERP (Etablissement recevant du Public) une étude géotechnique et un relevé topographique précis du site seront à réaliser.

☉ PROPRIETE COSMAO :

La Commune se porte acquéreur d'une partie du jardin de la propriété des Consorts COSMAO au 2, rue Neuve, soit une surface de 335 m².

⇒ URBANISME : DIVERS:

- Parking rue Neuve : un réaménagement du parking est envisagé
- impasse du Presbytère : pour l'aménagement de l'impasse menant au Presbytère, il est nécessaire d'acquérir une surface de 20 m² pour créer une zone refuge au niveau de l'arrière de la pizzeria Pizza'son.
- révision du zonage d'assainissement collectif : le zonage d'assainissement doit être mis à jour, une étude est en cours par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.
- périmètre de captage de Kergamet : il doit être redéfini, de nouvelles études seront lancées par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.
- fibre optique : projet piloté par la Communauté de Communes du Haut Bigouden ; arrivée de la fibre sur Landudec d'ici fin 2022 sur la partie Ouest et en 2026 pour la partie Est.

⇒ VOIRIE - BATIMENTS :

Un bilan provisoire des travaux a été présenté. Une étude chiffrée des projets de travaux de voirie et bâtiments sera à réaliser.

⇒ MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE:

En vue du transfert de la compétence voirie hors agglomération au 1^{er} janvier 2020 à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, il y a lieu de mettre à jour le tableau de classement de la voirie : les voies suivantes ont été ajoutées : Brénéol, Kergoff Trémaëron, Kerivin, Kerivin Goz, Kerandraon Keristin, Cosquer Ty Varlen, Guenforc'h.

⇒ AUTORISATIONS D'URBANISME : GUICHET NUMÉRIQUE :

Le Conseil a validé les conditions générales d'utilisation du guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme.

⇒ RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Les Conseillers Municipaux se sont fait présenter et commenter le rapport d'activités de l'année 2018 de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

⇒ CENTRE DE GESTION DU FINISTERE : ACCÈS AUX MISSIONS FACULTATIVES :

Le Conseil a approuvé la « convention cadre » permettant l'accès et l'utilisation des services facultatifs proposés par le Centre de Gestion du Finistère.

⇒ FRAIS ÉCOLAGE DE POULDERGAT ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019 :

Accord du Conseil sur la participation de la Commune de Landudec aux frais d'écolage de Pouldergat pour l'année scolaire 2018/2019 pour 2 enfants à 703,91 €, soit 1.407,82 €.

⇒ LOTISSEMENT DU VIEUX PUIITS :

Pour le lot voirie-réseaux d'eaux pluviales, l'entreprise LE ROUX a déclaré 1 sous-traitants : EURL L'HELGOUACH de Quéménéven - confection du muret en pierres sèches, fourniture et plantation des végétaux : 21.363 € H.T.

➤ PERSONNEL COMMUNAL :

Mise en disponibilité d'un agent communal au 1^{er} janvier 2020.

➤ MISSION ACFI (Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail) :

Une prestation ACFI a été réalisée avec le Centre de Gestion du Finistère, un rapport est attendu courant décembre.

➤ FRELONS ASIATIQUES :

Fin de la campagne de destruction des frelons asiatiques.
